

Communiqué

Le 25/10/2023

L'appel du Président Bourgeois entendu par TF1



Le Président du Conseil départemental des Ardennes, Noël Bourgeois, a récemment reçu une équipe de journalistes de TF1. Leur reportage a été diffusé le 24 octobre lors du journal de 20H.

Suite aux nombreuses interventions du Président Bourgeois, la chaîne de télévision nationale a souhaité l'entendre et a réalisé un reportage au sujet des difficultés financières que rencontrent les Départements et plus particulièrement celui des Ardennes.

Noël Bourgeois poursuit son combat pour faire entendre la voix des Départements les plus en difficulté financièrement suite aux mesures prises par le Gouvernement. Depuis plusieurs mois, le Président du CD08 a rencontré le Cabinet de **Gabriel Attal**, alors Ministre de l'Action et des Comptes Publics, **François Sauvadet**, Président de Départements de France, **Gérard Larcher**, Président du Sénat, puis le **groupe de travail sur la décentralisation au Sénat** et enfin a rencontré le cabinet d'**Elisabeth Borne**, Première Ministre, au printemps dernier à Matignon. Il participe également aux réunions de la Commission des finances organisées par Départements de France.

Ces temps d'échanges lui ont permis d'exposer la situation financière du Département des Ardennes et plus largement des Départements les plus en difficulté suite aux décisions de l'Etat.

"Eviter que ne se creusent toujours plus les écarts entre les territoires"

En effet, le Président Bourgeois alerte depuis longtemps sur la situation financière extrêmement tendue de certains Départements de France, dont les Ardennes. Il rappelle que « les mesures prises par le Gouvernement de revalorisation des dispositifs sociaux et des salaires (hausse du RSA versé par le Département, augmentation de la rémunération des services d'aide à domicile, prime pour les agents des filières médico-sociales, augmentation du salaire des assistants familiaux, revalorisation du point d'indice des fonctionnaires) et la compensation insuffisante de ces décisions a un impact considérable sur le budget du Conseil départemental : 16.3 millions d'euros en 2023. Au-delà de notre seul cas ardennais, ce sont les départements déjà les plus fragiles qui doivent être écoutés et surtout entendus, pour éviter que ne se creusent toujours plus les écarts entre les territoires. »

Le Président Bourgeois a reçu l'équipe de journalistes et a joué la carte de la transparence. Il a expliqué dans le détail l'impact des décisions prises par l'Etat, le plus souvent sans concertation. Pour illustrer son reportage, l'équipe s'est alors rendue sur le terrain pour illustrer concrètement les missions du Département et les contraintes financières qui s'imposent à lui, en matière de solidarité et d'investissements.

Elle est allée à la Direction de l'Insertion et du Retour à l'Emploi pour illustrer l'accueil et le parcours d'un bénéficiaire du RSA par le Conseil départemental. Elle s'est ensuite rendue dans une maison d'accueil des Mineurs Non Accompagnés (confiés par l'Etat aux Départements) qui vient d'ouvrir en urgence, pour répondre au besoin d'accueil de MNA dans les Ardennes.

Concernant la politique d'investissement, l'équipe a pu visiter le collège d'Attigny (le dernier construit dans les Ardennes) pour attester de la qualité de vie des élèves dans ce collège, qualité de vie scolaire que le Conseil départemental souhaiterait pouvoir offrir à tous les collégiens du Département.

Autres investissements concernés par le manque de moyens : les infrastructures départementales. Certains investissements, notamment routiers, sont reportés faute de crédits. Le Président Bourgeois a ainsi rappelé : « Le Département gère 3300 km de routes. Un revêtement en enrobé a une durée de vie moyenne de 15 ans. Pour entretenir correctement la voirie départementale, il faudrait refaire 220 km par an alors qu'aujourd'hui nous ne pouvons en faire que 110. La moitié ! Nos routes sont donc refaites tous les 30 ans au lieu de 15. » Malgré cela, le Président réaffirme sa volonté de maintenir un niveau d'investissement nécessaire aux besoins : 35.5 millions d'€ en 2023.

Noël Bourgeois alerte les autorités maintenant depuis plusieurs mois. Pour mémoire :

16/11/2022 : Rencontre avec le Cabinet de Gabriel Attal alors Ministre délégué chargé des Comptes publics.

6/12/2022 : Venue dans les Ardennes de François Sauvadet, Président de Départements de France.

21/12/2022 : Rendez-vous avec Gérard Larcher, Président du Sénat.

14/02/2023 : Rendez-vous avec la Commission des Finances au Sénat.

27/04/2023 : Rencontre avec le cabinet d'Elisabeth Borne, Première Ministre, à Matignon.

Chiffres clés :

Impact des mesures supplémentaires prises par l'Etat sur le budget départemental :

- En 2022 : + 8.5 millions d'€

- En 2023 : **+16.3 millions d'€**

- En 2024 : estimation à +19 millions d'€ (incluant la hausse annoncée du RSA)

Incertitudes sur les recettes attendues au titre des compensations : **2 M€ en 2023**